

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021-2022

INSCRIPTION EN LIGNE

DU 22 JUIN AU 31 JUILLET 2021

RENDEZ-VOUS SUR NOMAD.NORMANDIE.FR
ET LAISSEZ-VOUS GUIDER ...

L'INSCRIPTION

- Vous avez déjà créé un compte transport, utilisez-le afin de procéder au renouvellement de l'inscription ou à une nouvelle demande
- Vous n'avez pas de compte transport, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et procédez à leur inscription.

VOTRE SITUATION RISQUE DE CHANGER POUR LA RENTRÉE ?

- Inscrivez votre enfant dans l'établissement souhaité dès le 22 juin pour éviter la majoration à compter du 1^{er} août.
- En cas de changement de domicile ou d'établissement, contactez votre service des transports afin de mettre à jour votre dossier, aucune majoration ne sera appliquée.

LA RENTRÉE : LA CARTE DE TRANSPORT

- Si votre enfant possède une carte ATOUMOD, elle est à conserver pendant 7 ans. L'abonnement sera chargé directement à distance par la Région. Votre enfant devra poser sa carte sur le pupitre à bord du car jusqu'à l'affichage du voyant vert (7 secondes), pour activer l'abonnement.
- Si votre enfant ne possède pas actuellement une carte ATOUMOD, vous recevrez la carte des transports directement à votre domicile la dernière semaine d'août.

CONTACTS UTILES

02 22 55 00 10
nomad-car@normandie.fr

CALVADOS

Service des Transports Publics Routiers
Maison des Quatrans
25, rue de Geôle
CS 50523 - 14035 Caen cedex

Si votre enfant utilise le réseau
Nomad (ex Bus Verts)
Tél : 09 70 83 00 14
Keolis pôle carte scolaire
CS 80127 - 14128 Mondeville cedex

EURE

Service des Transports Publics Routiers
19, rue Saint-Louis
CS40441 - 27000 Evreux

MANCHE

Service des Transports Publics Routiers
98, route de Candol
CS 94459 - 50009 Saint-Lô cedex

ORNE

Service des Transports Publics Routiers
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 Alençon cedex

SEINE-MARITIME

Service des Transports Publics Routiers
5, rue Robert Schuman
CS 21129 - 76174 Rouen cedex

TRANSPORTS SCOLAIRES RÉGIONAUX

| 2021 - 2022 |



NOMAD

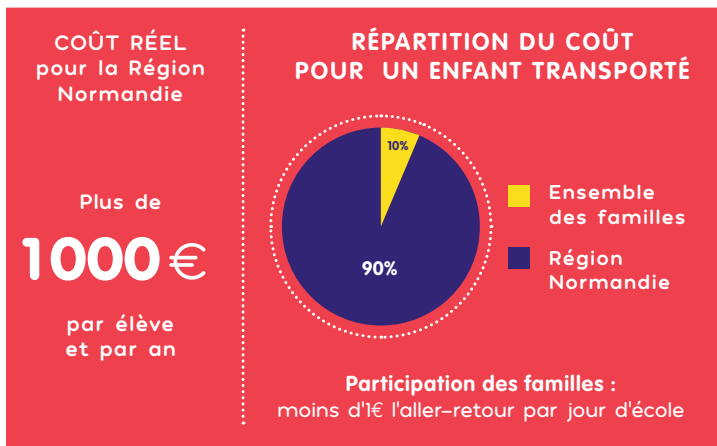

RÉSEAU DE MOBILITÉ
NORMAND



LES TRANSPORTS SCOLAIRES, UNE PRIORITÉ POUR LA RÉGION NORMANDIE



126 000
élèves sont transportés par la Région Normandie





Compétente en matière de transport scolaire en dehors des agglomérations, la Région doit, conformément à la loi, assurer une égalité de traitement des élèves transportés. C'est pourquoi elle a procédé à une harmonisation progressive des tarifs entre les départements.

BONUS TRANSPORT


L'abonnement aux transports scolaires régionaux ouvre droit à un aller-retour gratuit pendant les week-ends et chaque semaine des petites vacances (hors juillet/août) sur le réseau des lignes régulières routières régionales du département dans lequel l'abonnement scolaire routier est valable. Au delà de 2 voyages, l'élève devra s'acquitter d'un titre commercial.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !



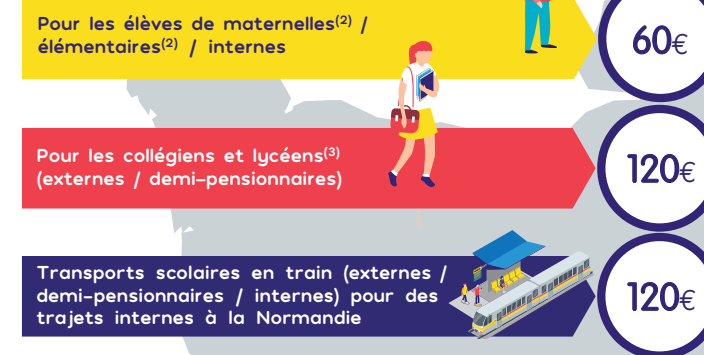

- UN SIÈGE SUR DEUX ET UNE RANGÉE SUR DEUX ET CONDAMNATION DES SIÈGES CÔTÉ COULOIR
- CONDUCTEUR PROTÉGÉ PAR UNE PAROI
- MONTÉE PAR LA PORTE AVANT
- DÉSINFECTION QUOTIDIENNE DES VÉHICULES

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans (recommandé dès 6 ans)



Respect des gestes barrières

TARIFS ANNUELS ⁽¹⁾

Majoration de 20€ à compter du 1^{er} août 2021
Retrouvez le règlement régional des transports scolaires sur nomad.normandie.fr

UN DISPOSITIF D'AIDES POUR LES FAMILLES LES PLUS MODESTES



- Un abonnement demi-tarif pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est égal ou inférieur à 500€/mois (sur justificatif)
- Un paiement en 4 fois sans frais (en ligne avec une carte bancaire)
- Une mobilisation du fonds social régional pour les lycéens
- Des aides versées par des communes ou communautés de communes pour couvrir partiellement ou totalement l'abonnement scolaire

Retrouvez l'info du réseau de transports sur l'application **Nomad Car Normandie** téléchargeable gratuitement.



DISPONIBLE SUR  

(1) Sous réserve de la délibération adoptée par les élus régionaux au printemps 2021
(2) Elèves domiciliés dans le Calvados : 20 € en 2021 / 40 € en 2022 / 60 € en 2023
(3) Scolaire domicilié en dehors de la Normandie empruntant les transports scolaires Normands, sans accord entre les 2 régions : 300 €